

2° d'autres sources ; les chiffres suivants donnent le total levé dans chaque classe en 1889 :—

	1889.	1890.
Revenu provenant des impôts . . .	\$30,613,523	\$31,587,072
“ “ d'autres sources..	8,169,347	8,292,853
Total . . . . .	\$38,782,870	\$39,879,925

Recettes  
provenant  
des impôts

171. Comparaison faite avec l'année précédente, il y a eu une augmentation dans les recettes provenant des impôts de \$973,549 en 1890 et une augmentation dans celles provenant d'autres sources de \$123,506. En proportion du revenu total 79·21 pour cent provenaient des impôts, comparés avec 78·47 pour cent en 1888 et 78·93 en 1889. Comme les recettes provenant des impôts venaient surtout des droits de douane et de l'accise, il s'ensuit que, à moins que le tarif ne soit considérablement élevé, plus le pays sera prospère, plus son commerce sera considérable, et plus le montant provenant des impôts sera élevé. Comme la plus grande partie du revenu dérive de cette source, la somme des impôts par tête de la population sera aussi trouvée la plus forte dans les années de forts revenus. On verra, cependant, qu'en 1883, alors que le montant provenant des impôts était de \$2,317,374 de moins qu'en l'année que nous passons en revue, le montant payé par tête était de 39 centins de plus. On verra aussi que la proportion du revenu levé par les impôts lorsque nous avons un tarif protecteur n'était pas aussi forte qu'elle l'est aujourd'hui avec le tarif en force.

Montant  
levé par les  
impôts,

172. Le tableau suivant donne le montant levé par les impôts dans chaque année depuis le 1er juillet 1867, ainsi que la somme moyenne payée par tête et la proportion du revenu total.